

Sidi-Saïd : «J'ai un cancer et je me soigne»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4579 - Lundi 17 septembre 2018 - Prix : 10 DA

Aguouillal (El-Adjiba)
Des citoyens bloquent un projet d'électricité pour réclamer de l'eau potable

Page 24

Elle sera reçue par Bouteflika

Angela Merkel en visite officielle en Algérie

Page 3

La crise dix ans après

Par Mohamed Habili

Sur les plateaux des chaînes de télévision, en particulier celles spécialisées dans l'information économique et financière, à peu près toutes américaines, le grand sujet du moment, c'est évidemment le dixième anniversaire de la chute de la banque d'affaires américaine, Lehman Brothers, moment dont on a décidé de faire un peu arbitrairement d'ailleurs le début de la Grande Récession. Il faut dire que les Américains sont les seuls à donner cette dénomination à ce que le reste du monde a toujours appelé la crise financière de 2007/2008. Grande Récession renvoie à la Grande Répression des années 1930, autant d'ailleurs pour souligner ce que les deux catastrophes ont en commun que pour amoindrir la gravité de la plus récente au miroir de la plus ancienne. Il y aurait beaucoup à dire sur cette dénomination, mais passons, ce n'est pas la question du jour. Le plus remarquable dans ces débats, c'est qu'ils s'attachent moins à mettre en évidence la résilience de l'économie américaine, du moment que la crise est censée avoir été surmontée, qu'à annoncer la prochaine, dont de plus on est presque unanime à dire qu'elle ne saurait désormais trop tarder. Le capitalisme passe par des cycles, qui constituent en quelque sorte sa respiration. Un cycle, c'est comme une période pour un mouvement oscillatoire physique, qui passe à intervalles réguliers par les mêmes positions. Si les économistes ont tendance à penser qu'une crise se prépare alors même que les stigmates de la Grande Récession sont encore visibles et pour certains encore douloureux, c'est qu'ils sont bien placés pour savoir que le capitalisme est condamné à ne sortir d'une crise que pour en retomber dans une autre.

Suite en page 3

Plus de 265 000 faisaient leurs premiers pas dans l'université

Les étudiants ont rejoint leurs campus



1,7 million d'étudiants ont rejoint hier les campus à travers le territoire national. Plus de 265 000 faisaient leur rentrée en première année. Cette population estudiantine est répartie sur 50 universités, 13 centres universitaires, 32 Ecoles supérieures, 11 Ecoles d'enseignants ainsi que 51 établissements affiliés à d'autres secteurs mais pédagogiquement soumis au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique outre 9 Instituts privés [Lire page 2](#)

Mohamed Aïssa : «une reconnaissance» de leur engagement envers l'Algérie
Cérémonie de béatification de 19 religieux chrétiens, le 8 décembre à Oran

Page 4

Décès d'une grande figure de la musique algérienne
L'hommage des artistes et des hommes de culture à Djamel Allam

Page 13

Plus de 265 000 faisaient leurs premiers pas dans l'université

Les étudiants ont rejoint leurs campus

■ 1,7 million d'étudiants ont rejoint hier les campus à travers le territoire national. Plus de 265 000 faisaient leur rentrée en première année. Cette population estudiantine est répartie sur 50 universités, 13 centres universitaires, 32 Ecoles supérieures, 11 Ecoles d'enseignants ainsi que 51 établissements affiliés à d'autres secteurs mais pédagogiquement soumis au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, outre 9 Instituts privés.

Par Meriem Benchaouia

En prévision de la rentrée universitaire 2018/2019, les capacités d'accueil et niveau de prestations ont été renforcés, atteignant les 1 452 000 places pédagogiques à la faveur de la réception de 67 100 nouvelles places et de 45 500 nouveaux lits, ce qui portera les capacités d'hébergement à 629 500 lits, en plus de 6 cantines centrales implantées au sein des grands ensembles pédagogiques. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, avait déclaré récemment que son département a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires à la réussite d'une rentrée universitaire «confortable», ajoutant que «même si la répartition des capacités disponibles n'était pas égale et différerait d'une cité universitaire à une autre, le secteur ne devrait pas être confronté à de grandes contraintes dans la plupart des cités universitaires, en dépit de l'augmentation des flux successifs d'étudiants». Pour le ministre, la réception de ces infrastructures s'inscrit dans le cadre du renforcement des établissements universitaires et de la concrétisation des efforts visant à consolider le réseau des Ecoles supérieures, et ce, après l'annulation des Ecoles préparatoires, dans leur forme actuelle, et la promotion de celles répondant aux conditions au rang d'Ecoles nationales supérieures. Le ministre a fait état, par ailleurs, de la révision graduelle du système d'orientation en vue de son amélioration en termes de satisfaction individuelle et collective quant à ses résultats, et ce, en adoptant le principe de l'équité et du mérite. Le secteur, a-t-il expliqué, œuvre à la révi-

sion graduelle du système d'orientation en vue de le parfaire à partir des principes d'équité et de mérite ainsi que des cadres juridiques et réglementaires régissant l'organisation et le fonctionnement de divers établissements, à l'instar des statuts particuliers relatifs à l'Université, Centres universitaires et Ecoles supérieures ainsi que l'élaboration des textes d'application relatifs aux domaines de l'orientation, de la formation et de la recherche.

Pallier les insuffisances enregistrées en matière d'œuvres universitaires

Dans le but d'améliorer la vie universitaire, le ministre a réitéré la volonté et l'attachement de son secteur à œuvrer à l'amélioration des œuvres universitaires, en transport, hébergement et restauration, afin de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions. Le dossier des œuvres universitaires devra être débattu lors d'une conférence nationale, avec la participation de tous les acteurs de l'Université, en vue d'élaborer «une vision prospective participative». Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué, à ce propos, que son secteur œuvrait à la rationalisation de la gestion du dossier des œuvres universitaires, auxquelles est consacré un taux de 37% du budget sectoriel global. D'autre part, M. Hadjar a fait état d'une série de mesures pour le développement du sport universitaire, portant essentiellement sur la sensibilisation des étudiants à la pratique du sport et à l'élaboration d'un programme annuel au niveau de tous les établissements universitaires englo-



Ph.D.R.

bant toutes les activités sportives, individuelles et collectives. Il s'agit également de l'encouragement à la création d'associations et de clubs sportifs au niveau des établissements pédagogiques et des résidences universitaires, de l'organisation de sessions de sport universitaire, en forme de championnats, aux niveaux régional et national, à travers la relance des compétitions sportives, en coordination avec la Fédération algérienne du sport universitaire, en vue de déceler de nouveaux talents, qui représenteront l'Algérie lors de compétitions régionales et inter-

nationales. La stratégie du secteur vise à développer la vie estudiantine dans tous les domaines et encourager la création d'espaces pour les activités culturelles, scientifiques, sportives et de loisirs dans les établissements et résidences universitaires, a-t-il déclaré, mettant en avant l'importance de l'adhésion des étudiants aux associations culturelles et sportives et clubs scientifiques au vu de son incidence positive avérée sur la capacité d'acquisition et la condition physique. Sur un autre registre, le ministre a indiqué que la modernisation de l'administra-

tion universitaire et sa promotion graduellement au rang d'administration numérique compte parmi les objectifs de développement de la performance visée par le secteur. Il a souligné, à ce propos, «l'élaboration d'un logiciel pour la gestion des inscriptions des étudiants à l'obtention d'une chambre dans les résidences universitaires, l'accès à la bourse et au transport via le système progress qui régule l'ensemble des opérations pédagogiques, scientifiques, administratives et financières de l'Université».

M. B.

Formation de journalistes et associations à Tamanrasset

Au menu de l'atelier, la préservation de la biodiversité dans les parcs culturels

Des représentants des organes de la presse nationale et des associations actives de la wilaya de Tamanrasset prennent part à un atelier de formation sur la biodiversité et le patrimoine culturel ouvert dimanche à l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar. Retenu au titre des activités de communication et d'information inhérentes au projet national de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et d'utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie, cet atelier de quatre jours s'assigne, entre autres objectifs, le perfectionnement des connaissances des gens de la presse et des associations activant dans le domaine de la

conservation et de la mise en valeur du patrimoine environnemental et culturel, ont indiqué les responsables du projet. Encadrés par des archéologues, anthropologues, biologistes et écologistes ainsi que des spécialistes de l'information, les participants auront à s'initier lors de cet atelier aux connaissances fondamentales de la biodiversité, leur orientation en matière de préservation du patrimoine culturel et environnemental, ainsi que l'éveil de la responsabilité individuelle et collective en matière de gestion des ressources culturelles et de l'environnement, a expliqué le directeur du parc culturel de l'Ahaggar, Mahmoud Amerzagh. Selon le coordinateur du projet national, le programme de l'ate-

lier prévoit des cours théoriques et pratiques sur les mécanismes de gestion des offices nationaux des parcs culturels en fonction d'un cadre réglementaire et des principes fondamentaux organisant les opérations de préservation, de valorisation et des rapports entre l'homme et son environnement et la mission de la communication dans la conservation de la biodiversité. Abdelkader Rachedi a ajouté que ce regroupement de formation sera mis à profit par les participants pour acquérir des expériences et communications ayant trait au thème, présentées par des spécialistes. Visant à instaurer des règles susceptibles de diffuser les connaissances liées à la biodiversité et l'enrichisse-

ment du corpus scientifique lié au thème et le système de travail auprès des parties concernées, cet atelier donnera lieu à la mise en place d'un réseau de correspondants chargés de la protection du patrimoine culturel, qui sera impliqué dans les activités de communication sur le projet, le partage des œuvres journalistiques versées dans le domaine et leur diffusion à travers les réseaux sociaux pour permettre au plus grand nombre d'intervenants de les exploiter, selon les organisateurs. Les participants se sont félicités de cette initiative de formation leur permettant de s'initier aux véritables actions de contribution nécessaires pour la faisabilité et la réussite du projet, et le perfectionnement de leurs

connaissances liées à la protection de l'environnement du patrimoine culturel dans les parcs culturels du pays. Placé sous l'égide du ministère de la Culture, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en Algérie, le Projet de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial, et l'utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie vise le soutien des systèmes des parcs culturels en Algérie (cinq parcs), leur dotation en moyens techniques et scientifiques de gestion efficace, susceptible d'assurer la biodiversité et l'exploitation durable des écosystèmes.

Khalil Y.

Le SG de l'UGTA rompt le silence

Sidi-Saïd : «J'ai un cancer et je me soigne»

■ Lors d'une conférence de presse animée hier matin à l'Institut du travail à El Achour à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a confirmé les rumeurs à propos de sa maladie indiquant : «Oui je suis malade, j'ai un cancer et je me soigne».



Par Thinhinene Khouchi

En effet, s'exprimant devant les cadres de la Centrale syndicale réunis à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens a révélé qu'il souffrait d'une maladie grave. «Je ne le cache pas, ce n'est pas une honte. Il vaut mieux que je l'annonce moi-même, j'ai un cancer et je me soigne et malgré cela, je suis là comme syndicaliste». En réponse aux rumeurs, Sidi-Saïd a indiqué que «pour ceux qui spéculent concernant mon départ, je vous informe que j'ai demandé une évaluation de ma carrière professionnelle, c'est mon droit. Ils disent aussi que j'ai la nationalité française (...) Ceux qui spéculent veulent créer la zizanie dans les milieux des syndicalistes et des travailleurs», a indiqué Sidi Saïd qui confirme ainsi une rumeur qui circule depuis plusieurs mois concernant son état de santé. Néanmoins, il n'a pas précisé la

nature du cancer dont il souffre. En outre, le secrétaire général de la Centrale syndicale a annoncé que l'Union générale des travailleurs algériens compte près de 3 millions d'adhérents au mois de septembre. «Nous avons enregistré jusqu'au mois de septembre 2,9 millions d'adhérents au sein de notre organisation syndicale», s'est-il réjoui devant les responsables syndicaux. Il a appelé dans ce sillage «à préserver la démocratie et la lutte syndicale car elles représentent la base de tout le travail pour avoir ses droits», même si, a-t-il reconnu, les travailleurs contraignent parfois des «difficultés». Pour lui, la réussite de l'action syndicale justement revenait à respecter le parcours militant, le dévouement et l'abnégation en tranchant l'élection des syndicalistes par les urnes en toute démocratie, relevant que «le népotisme, le favoritisme et les passe-droits doivent être bannis». Evoquant l'histoire de l'UGTA, qui puise ses racines dans le mouvement national, il a

assuré que cette dernière avait depuis sa création même la double vocation : la défense des intérêts des travailleurs et les intérêts suprêmes de la nation. Concernant l'Institut national des études de la recherche syndicale d'El Achour, le premier responsable de l'UGTA a indiqué que celui-ci avait permis de former durant les 10 dernières années 200 000 syndicalistes dont 45% consacrés à la formation de la femme travailleuse. Ces éléments ont permis à l'UGTA d'être à l'avant-poste dans les différentes luttes syndicales et d'être présente sur le front social et dans la société civile, en faisant prévaloir le dialogue et la concertation pour arracher les acquis des travailleurs, dira-t-il.

Par ailleurs, les dirigeants de l'UGTA ont adopté à l'unanimité une motion spéciale pour la création du front populaire, en soutenant «la poursuite de l'œuvre du moudjahid Abdelaziz Bouteflika qui a généré et générera encore des avancées

majeures qu'elles soient économiques, sociales, démocratiques ou républicaines». L'UGTA «se déclare mobilisée autour de l'appel du président de la République à construire le Front populaire solide», pour contre-carrer autant toutes les manœuvres politiciennes et tentatives de déstabilisation de nos rangs par des interprétations erronées ou en opposition aux préceptes de notre religion que pour faire face de façon déterminée à tous les fléaux et en premier lieu la corruption et la drogue, peut-on lire dans la motion spéciale. Citant les réalisations du président de la République Abdelaziz Bouteflika, notamment la réconciliation nationale, le paiement par anticipation de la dette extérieure, l'officialisation de tamazight et la consécration de Yennayer comme fête nationale, Sidi Saïd a indiqué qu'elles avaient permis à l'Algérie d'être dans cette phase de paix et de stabilité qu'elle connaît aujourd'hui.

T. K.

Elle sera reçue par Bouteflika

Angela Merkel en visite officielle en Algérie

La Chancelière allemande, Angela Merkel, sera reçue par le président de la République aujourd'hui, à l'issue d'une visite officielle, sa deuxième en Algérie après celle de 2008, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la concertation bilatérale de haut niveau, vient renforcer les relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et la République fédérale d'Allemagne, et qui connaissent un développement appréciable dans tous les domaines, illustrées notamment par les nombreuses visites échangées entre les hauts responsables de part et d'autre. «A l'invitation de

Abdelaziz Bouteflika, président de la République, Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, effectuera une visite officielle en Algérie, le lundi 17 septembre 2018», précise le communiqué de la Présidence de la République.

Dans ce contexte, «cette rencontre au sommet constituera une opportunité nouvelle pour les deux parties de poursuivre au plus haut niveau des deux Etats, la concertation et la réflexion engagée de longue date sur la promotion et l'affinement du dialogue politique bilatéral, ainsi que la mise en perspective d'un partenariat bilatéral économique et commercial important, appelé à s'élargir et s'approfondir au

cours de la période à venir», note la même source. Par ailleurs, les deux parties procéderont à un échange de vues autour des grandes questions d'intérêt commun, en particulier la crise en Libye, la question du Sahara occidental, la situation au Mali et dans la région du Sahel, ainsi qu'au Proche-Orient, tout comme elles poursuivront la concertation, sur les questions globales comme la migration et le terrorisme transfrontalier.

L'entame de la visite se fera à partir de Makam Echahid, où Angela Merkel ira se recueillir à la mémoire des martyrs en compagnie des hautes autorités du pays avant de se rendre au lycée Aïcha à Hussein Dey pour visiter

les classes de cours d'allemand qui y sont donnés et rencontrer l'encadrement de cet établissement qui, depuis 2014 est partenaire de l'initiative PASCH de cours d'allemand qui chapeaute un réseau mondial d'écoles, collèges et lycées sous la direction de Goethe-Institut.

L'invitée de l'Algérie aura ensuite des entretiens avec le Premier ministre Ahmed Ouyahia avant de rencontrer la presse au Centre international des conférences (CIC) pour une conférence de presse dans le début de l'après midi. Pour rappel, une visite de la Chancelière allemande, Angela Merkel a été annulée en 2007, pour raison de santé du président de la République. Lors de sa dernière

LA QUESTION DU JOUR

La crise dix ans après

Suite de la page une

Dix ans, c'est l'étalon standard en matière de cycle, celui que les classiques ont décelé

le premier quand ils ont commencé à s'intéresser à la marche réelle de l'économie, qui est tout sauf un long fleuve tranquille. Toute la question pour eux est de savoir ce que sera cette prochaine crise : un renouvellement de la précédente, une rechute pour l'essentiel dans la même maladie, ou quelque chose de tout à fait nouveau bien que procédant fatalement de ce qui a été entrepris pour dépasser la crise précédente. Les économistes hésitent en général entre les deux conceptions. Elles coexistent souvent chez la même personne. Si la crise est complètement dépassée, si la reprise est à l'œuvre, pourquoi la guerre commerciale voulue par le pouvoir américain ? Pourquoi le protectionnisme qui la sous-tend ? Mais si la reprise actuelle n'est pas du genre à durer, si elle est seulement passagère, comment s'expliquer alors le retour de la croissance aux Etats-Unis, la baisse du chômage qui s'y observe, la fin des plans de relance, l'abandon de la planche à billets, le retour progressif à une gestion plus conventionnelle de la monnaie ? Normalement quand l'économie d'un pays sort d'une récession, c'est pour renouer avec l'expansion. Un cycle comporte deux temps, un premier de hausse ou de baisse, et un deuxième en opposition de phase avec lui. A la récession devrait succéder la relance, et vice-versa. Cela devrait être à ce point évident que les experts moins que tout le monde seraient fondés à se demander où en est-on exactement. Est-ce sur la pente montante ou sur la pente descendante ? Cette incertitude est encore plus marquée chez les Européens, où l'on n'a d'ailleurs pas encore décrété la fin de la récession, à la différence des Américains. Officiellement, les Etats-Unis ne sont plus en récession depuis...mars 2009. Alors que le sentiment dominant en Europe est que le monde y est encore plongé.

M.H.

visite en Algérie, Merkel a dit : «Ma visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation de chefs d'entreprise, a pour but de manifester notre intérêt pour l'Algérie». La coopération algéro-allemande est placée sous le signe de réaliser les choses concrètes en Algérie, avait alors soutenu Merkel lors de sa visite dans notre pays.

Louiza Ait Ramdane

Mohamed Aissa : «une reconnaissance» de leur engagement envers l'Algérie

Cérémonie de béatification de 19 religieux chrétiens, le 8 décembre à Oran

■ «Même l'hypothèse de la visite du Saint-pape (à Oran) était possible à une certaine date», mais son calendrier ne lui permet pas d'y être présent au mois de décembre, et «cela n'exclut en rien la possibilité qu'il soit invité ultérieurement».

Par Siham N.

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a affirmé, dimanche à Alger, que la cérémonie de béatification des 19 hommes de religion chrétiens dont les 7 moines assassinés à Tibhirine (Médéa), prévue le 8 décembre prochain à Oran, constitue une «reconnaissance religieuse» pour ces victimes pour avoir choisi de servir en Algérie confrontée alors au terrorisme. «Cette cérémonie est une reconnaissance religieuse pour rehausser au rang de martyr ces 19 moines qui ont choisi de rester et de servir en Algérie alors qu'il y avait le terrorisme», a déclaré le ministre sur les ondes de la Radio nationale. Il a souligné que l'Algérie a donné, pour les besoins de cette opération, son accord et exprimé cette disponibilité à collaborer dans l'octroi de visas, l'encadrement, la présence aux festivités et aussi en donnant «une ampleur politique en plus de



l'ampleur religieuse» à cette cérémonie, relevant que «tout ce qui a été fait par l'église catholique en Algérie a été accompli en étroite collaboration avec les autorités algériennes».

Soulignant que cette «reconnaissance profonde» de la part de l'église catholique repose sur une enquête qui aura duré 5 ans, par laquelle il y a eu démonstration que ces moines «ont préféré servir en Algérie par dévouement et dévotion». Mohamed Aissa a indiqué, par la même occasion, que «même l'hypothèse de la visite du Saint-pape (à Oran) était possible à une certaine date», mais son calendrier ne lui permet pas d'y être présent au mois de

décembre, notant que «cela n'exclut en rien la possibilité qu'il soit invité ultérieurement». Par ailleurs, le ministre a annoncé qu'une cérémonie rendant hommage à 114 imams assassinés par les terroristes durant la décennie noire sera organisée à l'occasion de la prochaine célébration de la fête du Mawlid ennaououi. A propos des violences dont ont été victimes des imams, le ministre a indiqué qu'un amendement sera introduit dans la révision du code pénal pour renforcer les droits de l'imam, relevant avoir remarqué que les atteintes émanent, dans la majorité des cas, de ceux qui ont pu s'introduire par le biais d'associations religieuses. Faisant état

de tentatives d'infiltration de courants radicaux et d'éléments subversifs dans le cadre du renouvellement des associations religieuses, le ministre a soutenu que les agressions contre les imams «ont baissé depuis la décision du gel de l'opération de renouvellement des associations», rappelant que la Constitution amendée prévoit une loi organique sur les associations. S'agissant du réferent religieux, le ministre a indiqué que l'Algérie a un «héritage civil-

sationnel basé sur le juste milieu et la modération», dénonçant «une intrusion, des tentatives et des programmes de ré-islamiser l'Algérie en installant des rites étrangers à celui que nous avons hérité», faisant état de l'émergence de «maintes sectes et autres tendances islamo-politiques qui ont voulu s'installer en Algérie».

S. N./APS

Intempéries

Les unités de la Protection civile interviennent dans sept wilayas

Les unités de la Protection civile sont intervenues dans sept wilayas pour porter secours aux personnes en danger suite aux fortes pluies qui se sont abattues durant les dernières 24 heures, a indiqué dimanche la Protection civile. Les unités de la Protection civile sont intervenues notamment au niveau des wilayas de M'sila, Batna, Tissemsilt, Médéa, Chlef, Ain Defla et Oum El Bouaghi où elles ont effectué plusieurs opérations de pompage des eaux pluviales à travers plusieurs quartiers, a souligné la même source dans un communiqué. Elles sont intervenues, en outre, pour porter secours aux personnes cernées par les eaux pluviales. Des opérations de recherche ont été, ainsi, menées dans la wilaya de Batna, pour retrouver une personne emportée par les eaux pluviales au lieudit domaine Abdelsamad dans commune de Timgad. Dans la wilaya d'Ain Defla une autre opération de recherche a été également lancée pour retrouver une personne âgée de 56 ans, portée disparue à bord d'un véhicule emporté par les eaux au lieudit Yassoul dans la commune de Hoceinia. Au niveau de la wilaya

d'Oum el Bouaghi, les unités de la Protection civile ont réussi à sauver 5 personnes qui étaient à bord d'un véhicule léger cerné par les eaux pluviales au lieudit Mechdet Lamsed commune de Souk Naamane. Elles ont sauvé cinq autres personnes de l'intérieur d'une habitation à la cité Chekri-Khelifa dans la même commune. La Protection civile a déploré le décès par électrocution d'une personne de sexe masculin âgée de 28 ans dans la commune de Bir Chouhada à Oum el Bouaghi. Dans l'ensemble, les unités de la Protection civile ont enregistré durant les dernières 24 heures plus de 2 000 interventions pour porter secours aux personnes victimes d'accidents domestiques, de la circulation ou encore pour éteindre des incendies. «Durant la période du 15 au 16 septembre 2018 (...), les unités de la Protection civile ont enregistré 2 319 interventions (...) pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, extinction d'incendies...», a-t-on précisé.

Yanis G.

Béjaïa

La pénétrente autoroutière livrée fin 2019

«Les travaux de la pénétrente autoroutière reliant le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest sur 100 km ont atteint les 75% et le projet sera livré à la fin de l'année 2019», c'est ce qu'a déclaré le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlâne, à l'APN, en réponse à l'interpellation du député Kamel Bouchoucha sur la réalisation des projets inscrits à l'indicatif de la wilaya de Béjaïa et relevant de son département. Abdelghani Zaâlâne a indiqué dans le même sillage que deux sections ont été livrées l'année dernière alors que la troisième section, reliant Sidi-Aïch à Amizour, est actuellement à 78 % de taux de réalisation. «Ce tronçon a rencontré beaucoup de contraintes émanant des propriétaires terriens éloignés du tracé à El-Flaye, Sidi Ayad et Timezrit, mais, qui veulent être indemnisés», a souligné le ministre. «Ce blocage a retardé le projet puisque celui-ci a besoin d'être fourni de 150 000 tonnes de graviers par mois alors qu'il est ali-

menté de 20 000 tonnes seulement et cela est très peu», selon lui. En plus de ces blocages, Abdelghani Zaâlâne a souligné la nature accidentée de cette section qui est truffée de 18 ouvrages d'art et un tunnel de 1066 m. Selon le premier responsable des Travaux publics, «l'Etat a accordé une enveloppe supplémentaire d'une dizaine de milliards de dinars, dans le cadre de la loi de finances 2019, pour ce projet dont la quatrième et dernière section, reliant Amizour à Béjaïa, sera lancée au début du 4^e trimestre de l'année en cours», précise-t-il. Au sujet de l'extension du port et de l'aéroport de Béjaïa, le ministre des Travaux publics et des Transports a fait savoir que l'étude portant extension du port a été bouclée et le projet sera réalisé prochainement. Pour lui, «les entreprises devraient puiser dans leurs fonds propres comme c'était le cas pour certains ports du pays, alors que pour l'extension de l'aéroport sur une distance de 800 mètres, une enveloppe d'une

dizaine de milliards de dinars a été dégagée pour sa réalisation avec un parking avions et un taxi-way alors, que les travaux seront lancés dès que l'enveloppe sera disponible». Par ailleurs, l'étude du dédoublement de la route nationale n°9, reliant Béjaïa à Sétif, sur 30 km entre Souk El-Tennine et Kherrata est achevée et en voie d'approbation. Cette route enregistre un flux de plus d'une trentaine de milliers de véhicules quotidiennement, selon le ministre qui a parlé de la réhabilitation de l'ancien tunnel de Kherrata dont des infiltrations ont été relevées. Il dira : avec la modernisation des gorges, cette voie servira en sens unique vers Kherrata et l'autre qui traverse l'ancien tunnel, servira de sens inverse. Concernant le dédoublement de la voie ferrée reliant Béni Mansour à Béjaïa, le ministre a précisé que le projet est inscrit et idem pour la route reliant le village de Laâlam à la route nationale n°43.

Hocine Cherfa

Foire internationale de Gand

L'Algérie déterminée à renforcer ses relations économiques avec les partenaires étrangers

■ La participation de l'Algérie à la 73^e édition de la Foire internationale de Gand illustre sa volonté de renforcer des relations économiques et commerciales «pérennes» et «fructueuses» avec ses partenaires étrangers notamment belges, a déclaré samedi le ministre du Commerce, Saïd Djellab.



Par Faïza O.

«**N**otre visite à Gand illustre notre volonté de renforcer nos relations économiques et commerciales en donnant l'opportunité à nos opérateurs économiques d'exposer ainsi que pour présenter les principaux contours de notre économie et ses réalisations nombreuses et variées qui sont le fruit des nouvelles orientations stratégiques du président de la République», a indiqué M. Djellab dans un discours lu lors de l'inauguration de cette manifestation économique internationale. L'Algérie, faut-il le rappeler, participe en qualité d'invitée d'honneur à la 73^e édition de la Foire internationale de Flandre qui se tient du 15 au 23 septembre à Gand (province belge de Flandre-Orientale). Ainsi, selon le ministre, venir en Belgique est en soi un signal «fort que nous lançons en direction de nos partenaires belges pour marquer les jalons d'une relation d'échanges que nous souhaitons pérenne et fructueuse». Cette occasion, a poursuivi M. Djellab, devra permettre aux deux pays de rapprocher leurs points de

vues, de cibler des domaines à intérêts communs et de poser les premiers jalons d'un partenariat que «nous voulons fructueux, durable et porteur de prospérité partagée», a-t-il dit. Le ministre n'a pas manqué, à cette occasion, de présenter les principaux contours de notre économie et ses réalisations nombreuses et variées. «L'Algérie a traversé un long et fastidieux chemin pour renouer avec la croissance. D'énormes sacrifices ont été consentis pour recouvrer la situation de stabilité durable dont elle jouit aujourd'hui», a souligné M. Djellab. Il a ainsi mis l'accent sur les différents plans de relance de la croissance économique, consacrés aux investissements, notamment dans les infrastructures de base qui constituent, à ses yeux, le socle de toute économie et qui conditionnent généralement les implantations et les développements des investissements. M. Djellab a, à ce titre, rappelé les mesures «courageuses» initiées par le président de la République notamment dans la réalisation des infrastructures nécessaires à la relance des activités économiques, comme les autoroutes, les zones

industrielles, les ports et aéroports, ainsi que le développement de la voie ferrée. Toutes ces actions et mesures ont permis à l'Algérie d'enregistrer une «nette amélioration» de la croissance qui s'est établie à un niveau relativement soutenu de près de 3% en moyenne, et ce, malgré les perturbations que les prix des hydrocarbures ont connues durant cette période. «Les résultats sont là», a-t-il argué, ajoutant que «de nombreux secteurs d'activité ont connu une reprise conséquente de la croissance, dont principalement le secteur de la mécanique, de l'agroalimentaire, de l'électronique et de l'électroménager». Pour lui, ce sont ces résultats qui anime l'Algérie dans ses relations d'échanges avec ses partenaires et c'est avec grande détermination que les pouvoirs publics algériens s'attellent aujourd'hui à fournir l'image la plus fidèle des avancées notoire que l'économie algérienne enregistre, grâce à la stabilité du pays, au retour de l'investissement et au développement des partenariats avec des opérateurs économiques étrangers. Et la présence des entreprises algériennes aujourd'hui en

est, selon M. Djellab, la «parfaite» illustration. Dans ce contexte, le représentant de l'Algérie a indiqué s'attendre à ce que les produits exposés dans le cadre de cette grande manifestation économique et commerciale ainsi que les divers contacts et échanges aboutissent à la concrétisation de projets de grande envergure, à la hauteur de la «haute» qualité des relations diplomatiques amicales et apaisées qu'entretenaient les deux pays. «Les produits algériens exposés dans le cadre de cette manifestation montrent les progrès considérables qui traduisent les fruits des efforts consentis pour proposer un label de qualité et un produit répondant aux normes et exigences requises par les standards internationaux, ce qui les dédie à occuper une place méritée sur le marché européen». Enfin, M. Djellab a indiqué que la partie algérienne projetait, à travers ces contacts et échanges, un partenariat créateur de richesse partagée, de croissance et d'emplois, mais aussi générateur d'expansion sur des espaces régionaux qui seront une source de développement à moyen et long

terme. «Nous sommes persuadés que cette occasion nous permettra de rapprocher nos points de vue, de cibler des domaines à intérêts communs et de poser les premiers jalons d'un partenariat que nous voulons fructueux, durable et porteur de prospérité partagée», a-t-il indiqué. Pour rappel, l'Algérie est présente à la 73^e édition de la Foire internationale de Flandre à travers un pavillon national de 1 000 m² qui «constituera une vitrine d'exposition et de promotion d'une gamme variée de produits de consommation destinés à la vente directe au grand public».

F. O./APS

USA Nouvelles taxes sur des produits chinois annoncées dans les prochains jours

LE PRÉSIDENT américain Donald Trump est bel et bien décidé à imposer une nouvelle salve de taxes douanières – de 10% – sur 200 milliards d'importations chinoises et pourrait l'annoncer dans les jours qui viennent, selon des médias américains. M. Trump «a décidé d'imposer des droits de douane sur 200 milliards de produits chinois», écrit le «Washington Post», ajoutant qu'une annonce pourrait intervenir «dans quelques jours». Le «Wall Street Journal» évoque aussi une annonce dans les jours qui viennent. Citant des sources anonymes, les deux quotidiens évoquent des taxes de 10%, plutôt que les 25% évoqués jusqu'à présent. Le président américain Donald Trump avait déjà imposé des tarifs douaniers de 25% sur l'acier et de 10% sur l'aluminium. Il a aussi promulgué des taxes douanières supplémentaires de 25% sur 50 milliards de marchandises en provenance de Chine. Cette perspective de nouvelles taxes éloignent l'espoir d'un apaisement imminent des tensions entre les Etats-Unis et la Chine. Pourtant, au cours de la semaine écoulée, Washington et Pékin se sont dits prêts à reprendre le dialogue pour éviter une escalade dans leur guerre commerciale, qui commence à faire souffrir les entreprises américaines implantées en Chine.

R. E.

Agriculture

Des actions d'intervention pour la régulation du marché de l'ail

Une rencontre d'évaluation du programme relatif à l'ail de saison et d'arrière-saison a été organisée jeudi dernier par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a indiqué ce ministère dans un communiqué. Cette rencontre, présidée par le secrétaire général de ce ministère, Kamel Chadi, a regroupé les directeurs des services agricoles des principales wilayas concernées par

ce programme, les représentants des la profession et le président du Conseil national interprofessionnel de la filière ail. Lors de cette réunion, les intervenants ont abordé les actions d'intervention pour la régulation du marché de ce produit durant la période de soudure, a précisé le ministère. A cette occasion, M. Chadi a insisté sur la nécessité de développer davantage la production nationale de l'ail et de se

projeter, d'ores et déjà, dans l'optique d'intégration de cette filière en assurant la disponibilité de la semence nationale et en investissant dans les créneaux de valorisation (conditionnement et transformation), rapporte le communiqué. Par ailleurs, le même responsable a exhorté les différents intervenants de la filière à renforcer le dispositif de stockage pour assurer un meilleur encadrement de l'opé-

ration de stockage de ce produit à l'effet d'atteindre les objectifs arrêtés. Pour rappel, la production nationale d'ail durant la campagne 2017-2018 a été évaluée à 2 033 925 quintaux (qx) contre une production de 1 237 164 qx en 2017 (en hausse de 64%), de 1 036.266 qx en 2016 (en hausse de 96%) et de 960 074 qx (en hausse de 112%).

Assia D.

Nâama

Le réseau routier de la wilaya classé parmi les meilleurs au niveau national

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a affirmé à Nâama, que cette wilaya disposait d'un vaste réseau routier moderne «classé parmi les meilleurs» au niveau national en termes de qualité, devant impulser et encourager l'investissement et les activités commerciales et touristiques dans la région.

Par Faten D.

Dans une déclaration à la presse, au terme de sa visite d'inspection, le ministre a indiqué que l'infrastructure des travaux publics dont dispose la wilaya à la faveur des investissements, injectés au secteur depuis 2000 ayant dépassé les 59 milliards DA, ont contribué à la relance de la croissance économique et à la création d'emplois attirant des investisseurs vers cette région. Abordant les actions concrétisées dans la wilaya, dont la modernisation de l'axe de la RN 6 qui est l'artère principale du développement économique de la région avec la réalisation d'un dédoublement de la voie sur une distance de 119 km, Abdelghani Zaâlane a signalé d'autres opérations de confortement et de réhabilitation de 200 km de chemins de wilaya et la réalisation de 400 ouvrages d'art en vue de désenclaver les villages. Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'exploitation de l'aérodrome «cheikh Bouamama» de Mécheria, qui avait bénéficié dernièrement de travaux de consolidation de la piste d'atterrissage et la modernisation de ses structures, «n'est pas seulement une revendication de la population de la région, mais une nécessité dictée par les conditions économiques visant à encourager l'investissement dans le domaine du transport et un appui au secteur touristique». M. Zaâlane a souligné qu'en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'acquisition de nouveaux avions devant renforcer la flotte de la

Compagnie «Air Algérie», il est prévu, de 2019 à 2024, la prise en charge de la ré-exploitation de plusieurs lignes desservant les aéroports du pays. Inspectant le chantier de réalisation d'un pont au niveau du CW 8 dans la daïra de Moghrar, le ministre a sommé les entreprises de respecter les délais et la qualité des ouvrages et de renforcer les capacités et moyens de réalisation. Abdelghani Zaâlane a procédé, au terme de sa visite, à l'inauguration d'un échangeur à l'entrée de la ville d'Ain Sefra (70 km au sud de Nâama) qui a été relié à la voie d'évitement sur une distance de 5 km pour assurer une meilleure fluidité et désenclaver la circulation au sein de la ville, selon les explications de la Direction des travaux publics de la wilaya.

Réception de la ligne ferroviaire Mécheria-El Bayadh en avril 2020

La ligne ferroviaire reliant Mécheria (wilaya de Naama) et El Bayadh sur une distance de 130 kilomètres sera réceptionnée en avril 2020, a-t-on appris à

Naama, lors de la visite d'inspection du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane. Les responsables de ce projet ont indiqué que le taux d'avancement de cette ligne a atteint 50 pour cent, annonçant que les travaux de terrassement concrétisés à 95 pc seront bientôt achevés. La réalisation de 17 ouvrages d'art le long de cette ligne est achevée, a-t-on fait savoir, ajoutant que les travaux de 5 ponts se poursuivent à un bon niveau de même que ceux de 200 points de drainage d'eau le long du tracé du projet qui traversera la wilaya de Naama sur une distance de 35 km. La vitesse du train desservant cette ligne pris en charge par 7 sociétés nationales et qui assurera deux arrêts à El Bayadh et Tismoulina est de 220 km/h. Il sera doté de moyens de liaison et d'un réseau de télécommunications avec la réalisation d'une ligne de fibres optiques, selon les explications fournies au ministre. Le ministre a instruit les responsables du projet et des bureaux d'études d'introduire la réalisation de ponts routes au-dessus de la ligne ferroviaire



Ph. > D. R.

pour faciliter le passage des éleveurs et leur bétail et à prendre en considération les lits d'oueds afin d'éviter les risques de crues causant l'arrêt du mouvement des trains. Par ailleurs, Abdelghani Zaâlane a annoncé une importante opération en cours d'évaluation des offres et de choix des entreprises pour le lancement des travaux de 12 ponts routes au-dessus de la ligne ferroviaire à niveau de cinq communes de la wilaya de Naama traversées par le tracé de la ligne ferroviaire reliant Mécheria en direction vers la wilaya de Béchar. Ces passages visent à renforcer la sécurité des automobilistes et des piétons et à désenclaver les zones steppeuses et les sites de nomades traversant cette ligne ferroviaire,

a souligné Rabia Chafia, représentant de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation d'investissements ferroviaires (Anesrif) qui finance et suit cette opération. Des éleveurs de la wilaya de Naama ont soulevé cette préoccupation au ministre, qui les a rassurés que ces passages auxquels s'ajoutent deux ponts de cette ligne ferroviaire qui traverse l'entrée des villes de Naama et de Mécheria devront réduire les longues distances traversées par les éleveurs jusqu'à atteindre le passerelle. Ces passages devront sécuriser le passage des trains surtout ceux roulant la nuit, notamment les wagons de transport du carburant et des céréales, selon les explications fournies. F. D.

Mila

Lancement «prochain» de six projets d'aménagement de quartiers

Six projets d'aménagement de plusieurs quartiers de la commune de Tadjenanet (Sud de Mila), seront «prochainement» lancés, a indiqué le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Adel Bougarne. Ces projets qui concernent ont nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de près de 170 millions DA puisée du plan communal de développement (PCD) et du budget com-

munal complémentaire de l'année 2018, a précisé à l'APS, le même élu. Les actions prévues, selon la même source, portent sur le renouvellement des réseaux des eaux usées, l'aménagement des routes et des trottoirs ainsi que les espaces verts et la réfection de l'électricité. Ces opérations cibleront entre autres quartiers, ceux de Sethi Rahman, Khatat Ahmed, ainsi que les cités des 704 logements, 8 mai et 18 février, financées au

titre du budget communal complémentaire, a détaillé l'édile. L'octroi de ces projets a été annoncé par les services de cette collectivité locale la dernière semaine, a-t-il souligné, notant que le lancement des chantiers de ces projets est prévu «des prochaines semaines» juste après le parachèvement des procédures administratives.

Hocine A./APS

Bouira

Retour à la normale pour l'alimentation en gaz

L'alimentation en gaz naturel a repris son cours normal samedi à Bouira après la fin des travaux de réparation de quelques tronçons dégradés du gazoduc Hassi Rmel-Bordj Ménail, a indiqué le directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de Bouira.

«Les travaux de réparation ont été effectués au niveau des tronçons traversant les communes de Bouira, Ath Laâziz, Ain Tork, Haizer, Taghzout, Ain Lahdjar et Hadjira Zerga. L'opération a pris fin samedi, et l'alimentation devra reprendre son cours normal à partir de 13h pour ces communes», a précisé M. Guemini. Selon les détails fournis par le même responsable, l'opération n'a duré que deux jours au lieu de 72 heures comme il a été

prévu auparavant. «Les travaux ont été achevés en deux jours seulement après le renforcement des équipes de travail», a expliqué à ce propos le directeur de l'énergie et des mines.

«Les localités de Medjedel, Sidi Ameur, Dirah, Ain Bessam et Djebahia, ont également été touchées par les perturbations et la coupure qui avaient eu lieu au moment des travaux, mais tout

est revenu à la normale à partir de ce samedi», a assuré M. Guemini. Confiés à Sonatrach/TRC, «les travaux de réparation ont été effectués au niveau des points PC N 4

Medjedel, PS N 3 Sidi Ameur, PS N 4 Dirah, PS N 5 Ain Bessam et PS N 6 Djebahia», a rappelé le même responsable.

Amel H.

Oran

Extension du réseau de transport urbain aux nouvelles cités d'habitation

Le réseau de transport urbain de la ville d'Oran est appelé à l'extension prochainement aux nouvelles cités d'habitation réalisées dans la périphérie de la ville a-t-on appris du directeur de wilaya des transports. Il est prévu, en première étape, l'extension des lignes reliant le centre-ville à hai Yaghmoracien jusqu'à la nouvelle cité AADL d'Ain El Beida à l'ouest d'Oran, ainsi que celle arrivant à Es-Sénia jusqu'à la cité AADL au sud, a indiqué Rezoug Mokhtar. Les lignes qui desservent le centre-ville seront prolongées à hai Essabah à l'est jusqu'à la nouvelle gare routière de transport urbain qui sera bientôt inaugurée. Par ailleurs, de nouvelles lignes de transport urbain et suburbain seront créées, à l'instar de la ligne reliant la commune de Boutléilis à la station «El Bahia» de transport au sud d'Oran. Plusieurs lignes de transport urbain et suburbain seront dotées de nouveaux bus pour faciliter le déplacement du citoyen. Le réseau de transport urbain et suburbain d'Oran compte 155 lignes assurées par 3 316 bus relevant du

secteur privé et de l'entreprise publique de transport urbain «ETO». Cette entreprise publique compte, à elle seule, 158 bus dont 100 loués a-t-on signalé. Elle a été dotée cette année de huit nouveaux bus et envisage de renforcer davantage son parc par des bus de la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes Benz (SAFAV MB) de Tiaret relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), a-t-on annoncé.

H.O./R.R.

Sahara occidental

Sidati appelle l'UE à jouer un rôle «impartial et constructif en soutenant la paix»

■ Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a appelé l'Union européenne (UE) à jouer un «rôle réel, impartial et constructif en soutenant la paix» et à suspendre toutes les négociations en cours avec le Maroc concernant le territoire ou les eaux territoriales du Sahara occidental.

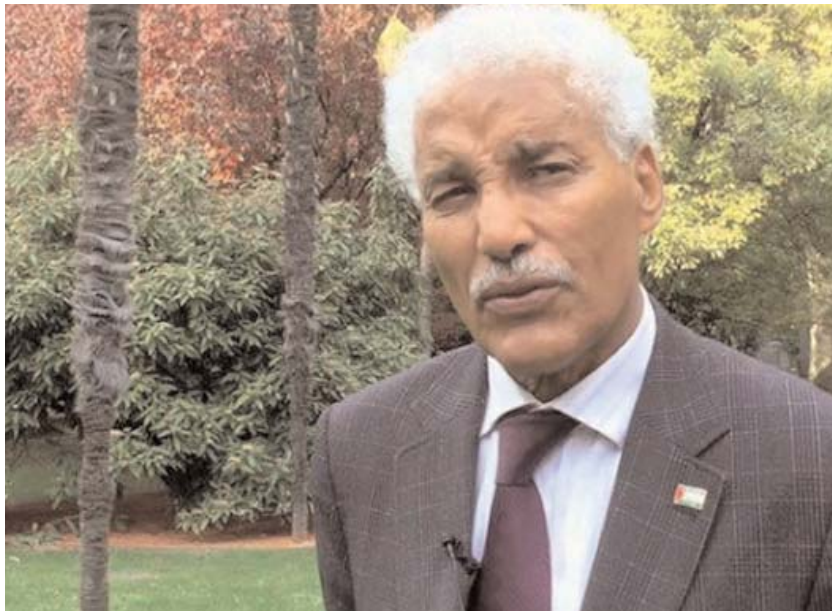
Par Farid M.

Dans une tribune publiée sur le site belge «euobserver», le ministre sahraoui a demandé à l'UE de désigner un représentant pour soutenir le processus politique des Nations unies au Sahara occidental et d'opter pour des «accords commerciaux préférentiels comme dividende de la paix». Considérant qu'il est temps que l'UE cesse d'être «spectatrice» au Sahara occidental, Mohamed Sidati a affirmé que le conflit du Sahara occidental est à un «tournant». A ce propos, il a souligné que les pourparlers de paix des Nations unies en vue d'un règlement négocié de la question sahraouie sont attendus dès novembre prochain. Ainsi, il a précisé qu'il est «dans l'intérêt de l'UE et de l'avenir de la région du Maghreb dans son ensemble que les décideurs à Bruxelles (...) utilisent leurs options politiques efficaces pour créer les conditions d'une négociation fructueuse». Tout en plaçant pour «un rôle actif de l'UE dans la sécurité et la stabilité de son voisinage méridional», le ministre sahraoui a déploré toutefois l'approche actuelle de l'UE vis-à-vis de la question sahraouie, qui se définit, selon lui, par une «focalisation étroite et erronée sur le commerce avec le Maroc aux dépens du peuple sahraoui». «Cette approche a des implications négatives évidentes sur le processus politique des Nations unies», a-t-il encore souligné. En prévision des prochains pourparlers avec le Maroc sous l'égide des Nations unies, Mohamed Sidati a estimé que «l'UE ne peut continuer à ignorer les graves conséquences de ses actions». Dans ce contexte, le représentant du Front Polisario a fait savoir que «l'UE continue de signer des accords commerciaux qui contribuent implicitement à renforcer le statu quo» et encourage «le Maroc à ne pas venir à la table des négociations pour renoncer pacifiquement à son occupation illégale du Sahara occidental». Dénonçant ce «statu quo», le ministre sahraoui a interpellé les membres de l'UE qui soutiennent «le Maroc qui ne veut ni négociations, ni véritable processus politique. Et pourtant, il est récompensé pour l'occupation illégale et l'exploitation de nos ressources naturelles». Tout en évoquant «la volonté du peuple sahraoui» à respecter, le représentant du Front Polisario a

relevé également un «traitement préférentiel de l'UE à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, en excluant sciemment des négociations commerciales les milliers de Sahraouis contraints de vivre en exil dans des camps de réfugiés à la suite de l'occupation». Dans ce sillage, M. Sidati a rappelé que 89 organisations de la société civile sahraouie ont écrit aux dirigeants européens au début de cette année pour souligner leurs «profondes inquiétudes sur les négociations commerciales de l'UE, l'absence de consentement et pour faire part aux dirigeants européens de la terrible situation des droits de l'Homme sous l'occupation marocaine brutale et illégale». Face à cette situation, «le Front Polisario n'a pas d'autre choix que de rechercher tous les moyens légaux disponibles pour garantir que de tels accords ne continuent pas à violer ses droits en vertu du droit international et européen», a fait observer le ministre sahraoui, mentionnant que la Cour de justice européenne avait déjà statué que les accords commerciaux UE-Maroc ne pouvaient pas être appliqués au Sahara occidental. Se référant aux récentes déclarations de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, au cours desquelles il avait indiqué que «le but ultime du processus politique est l'autodétermination du peuple sahraoui», Mohamed Sidati a soutenu qu'il est grand temps que «l'UE se positionne derrière cet objectif international pour un avenir durable pour le Maghreb, fondé sur la stabilité, la prospérité et la primauté du droit».

Le conflit du Sahara occidental à l'ordre du jour d'une réunion à Strasbourg

Le conflit du Sahara occidental occupé a été à l'ordre du jour d'une réunion de l'Intergroupe sur le Sahara occidental tenu récemment à Strasbourg avec la participation de plusieurs euro-députés des différents groupes politiques représentés au sein du Parlement européen, sous la présidence de M^{me} Jytte Guteland. Les débats, qui se sont déroulés en présence du ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, et des représentants du Front Polisario en Italie et en France, respectivement Mih Omar et



PH. > D. R.

Obbi Bachir, ont été notamment axés sur les développements que connaît la question sahraouie aux plans de l'ONU et de l'Union africaine. Après avoir entendu une présentation faite par le Front Polisario des développements récents, l'Intergroupe parlementaire a procédé à un échange sur la visite effectuée par une délégation de la Commission du Commerce International du Parlement européen (INTA) dans les villes sahraouies de Dakhla et d'El Aâyoun occupées illégalement par le Maroc. «Les actes

d'oppression et de répression qui y prévalent n'a pas échappé aux membres de la délégation, et ce, malgré les vaines tentatives des autorités (marocaines) de cadrer de bout en bout cette visite», a-t-on souligné. Les parlementaires ont appelé à l'occasion le Parlement européen à respecter et veiller sur l'application des jugements de la Cour de Justice de l'Union européenne (Cjue), lesquels déclarent expressément que «le Sahara occidental est distinct et séparé du Maroc, et que les accords UE-Maroc n'y sont pas appli-

cables». Dans ce cadre, l'Intergroupe a demandé que soient respectées les décisions de la Cjue et la légalité internationale au Sahara occidental, exprimant, en outre, la volonté de «se mobiliser pour obtenir une meilleure visibilité de la cause du peuple sahraoui au sein des institutions européennes, en particulier le Parlement européen». Les euro-députés ont également évoqué de se rendre dans les camps de réfugiés sahraouis ainsi qu'aux territoires sahraouis libérés. F. M./APS

Elections législatives et locales en Mauritanie

Peu d'affluence dans les bureaux de vote en raison des intempéries

Les bureaux de vote en Mauritanie connaissent une faible affluence samedi matin pour le second tour des élections législatives et locales, en raison notamment des intempéries à Nouakchott, selon des médias locaux. Le parti du président Mohamed Ould Abdel Aziz, l'Union pour la république (UPR), a remporté au premier tour, le 1^{er} septembre, 67 des 131 sièges de députés déjà pourvus (sur 157 à l'Assemblée nationale), quatre conseils régionaux sur 13 et une centaine de communes sur 219. Le parti Tewassoul est arrivé en deuxième position avec 14 députés, devant d'autres partis de l'opposition radicale qui, avec les islamistes ont remporté 29 sièges. L'opposition modérée a gagné 10 sièges. En ballottage favorable dans les 22 sièges encore en jeu samedi, les quatre restants étant réservés aux Mauritaniens de l'extérieur, l'UPR devrait obtenir les 12 qui lui manquent pour s'assurer une majorité absolue à l'Assemblée. La

bataille s'annonce en revanche très dure à Nouakchott pour les neuf communes et le conseil régional de la capitale entre le parti au pouvoir et le parti Tewassoul, présents au second tour dans sept communes. L'UPR a déjà perdu la commune de Sabkha et se trouve en ballottage défavorable dans quatre circonscriptions sur les huit restantes. M. Ould Abdel Aziz, qui a voté à Nouakchott, s'est félicité des résultats du premier tour, estimant que «les Mauritaniens ont voté pour la stabilité, le développement et le progrès». Ils «ont adressé un message de rejet aux extrémistes religieux et racistes qui ont détruit des pays et souillé l'image de l'islam dans le monde», a ajouté le chef de l'Etat, se disant convaincu que le second tour «ira dans le même sens». Les bureaux ferment à 19h00, les résultats étant attendus en début de semaine prochaine. Quelque 800 ménages ont été touchés par des inondations à Bassiknou, extrême Est

de la Mauritanie, provoquées par les eaux de pluies ininterrompues enregistrées au cours de la semaine écoulée, dans cette zone située près de la frontière avec le Mali. Suite à ces pluies intenses, des habitations précaires en banco et bois se sont effondrées, mais «aucune perte en vie humaine n'a été déplorée», a affirmé une source sécuritaire sur place. «Les opérations d'évacuation des habitants sinistrés ont été menées par des unités du bataillon de l'armée mauritanienne basé à Bassiknou». Arrivé sur place jeudi pour constater les dégâts, le Premier ministre mauritanien, Yahya Ould Hademine, a annoncé l'arrivée vendredi d'équipes sanitaires et une distribution de vivres à partir de stocks de la ville et de ceux convoyés depuis Nouakchott. Bassiknou, situé à plus de 1 400 km de Nouakchott, a déjà accueilli des milliers de réfugiés maliens installés dans le camp de Mberra.

Sara H./R.M.



Corée du Nord

Moon à Pyongyang pour aider à sortir de l'impasse sur la dénucléarisation

■ Le président sud-coréen, Moon Jae-in, est attendu demain à Pyongyang pour son troisième sommet depuis avril avec le Nord-Coréen Kim Jong Un, avec pour objectif d'aider la Corée du Nord et les Etats-Unis à sortir de l'impasse diplomatique.

Par Rima C.

Avec ce voyage de trois jours, M. Moon qui sera accompagné de plusieurs patrons sud-coréens marchera dans les pas de ses prédécesseurs Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun, lesquels avaient, en 2000 et 2007, participé aux deux premiers sommets intercoréens de l'histoire.

Le programme de cette nouvelle rencontre n'a pas été annoncé, mais il est probable que la Corée du Nord mette les petits plats dans les grands pour faire la meilleure impression, avec potentiellement des dizaines de milliers de personnes dans les rues pour acclamer le président sud-coréen.

Cette visite interviendra moins de dix jours après l'organisation par la Corée du Nord de ses premiers «Jeux de masse» en cinq ans, tels que sont désignés ces spectacles gigantesques soigneusement chorégraphiés impliquant des dizaines de milliers de figurants. Ce spectacle avait notamment évoqué le sommet intercoréen du 27 avril dans la Zone démilitarisée (DMZ) qui coupe la péninsule en deux, et l'on avait pu assister à cette scène rarissime où l'image du président sud-coréen était applaudie par des milliers de Nord-Coréens dans le Stade du Premier-Mai de Pyongyang. Une source diplomatique estimait auprès de l'AFP qu'un triomphe similaire pourrait être réservé à

MM. Kim et Moon au cours de cette visite. Le sommet d'avril dans la partie sud du village frontalier de Panmunjom, première rencontre des plus hauts dirigeants coréens en 11 ans, avait été fort en symboles. Le président sud-coréen avait même brièvement franchi la ligne de démarcation à l'invitation de M. Kim. Mais, cette fois, la demande de progrès concrets est forte. M. Moon avait joué un rôle clé pour permettre la tenue du sommet historique du 12 juin à Singapour entre le président américain Donald Trump et M. Kim. Ce dernier s'était alors engagé en faveur de la «denucléarisation de la péninsule», un euphémisme sujet à toutes les interprétations. Les deux parties s'écharpent depuis sur la signification exacte de cet engagement. Washington et Séoul ont en outre deux approches différentes vis-à-vis de Pyongyang. Lors de sa visite au Nord, M. Moon, qui avait été élu en prônant le dialogue avec Pyongyang, compte encore «jouer le rôle de facilitateur ou de médiateur», a déclaré son conseiller spécial aux affaires étrangères Moon Chung-in. «Il pense que l'amélioration des relations intercoréennes doit permettre de faciliter le dialogue entre le Nord et les Etats-Unis et de régler la question nucléaire nord-coréenne», a-t-il dit. Le mois dernier, M. Trump avait subitement annulé une visite à Pyongyang de son secrétaire d'Etat Mike Pompeo. Le Nord a lui dénoncé les méthodes de «gangster» des Américains, accusés de vouloir obtenir leur désarmement unilatéral sans faire de concession à chaque étape et sans alléger la pression ni les sanctions. Washington exige «une dénucléarisation définitive et entièrement vérifiée» tandis que Pyongyang veut une déclaration officielle des Etats-Unis pour marquer la fin de la



PH. > D. R.

Guerre de Corée. Mais M. Kim a récemment envoyé à M. Trump une lettre pour lui demander un nouveau sommet. Il a organisé un défilé militaire pour le 70^e anniversaire de la Corée du Nord dans lequel les missiles balistiques intercontinentaux ont brillé par leur absence, ce qui lui a valu des tweets chaleureux de la part du locataire de la Maison-Blanche. Il est probable que la Corée du Nord souhaite capitaliser sur le désir de M. Trump d'annoncer des progrès concrets avant les élections de mi-mandat en novembre, estime Go Myong-hyun, expert de l'Institut Asan des études politiques. Mais rien ne dit que Pyongyang ait quelque chose de concret à offrir en retour. M. Moon pourrait tenter de convaincre le dirigeant nord-coréen de s'engager verbalement à fournir une liste des armes nucléaires nord-coréennes, avance Shin Beom-cheol, également de l'Institut Asan. L'étape suivante pourrait être un sommet en octobre entre

MM. Kim et Trump.

Si la question de la dénucléarisation patine, les deux Corées sont néanmoins parvenues à faire avancer des projets conjoints. Nord et Sud ont ainsi ouvert vendredi un bureau de liaison conjoint dans la localité nord-coréenne de Kaesong.

Mais les multiples sanctions internationales qui pèsent sur Pyongyang en raison de ses programmes nucléaire et balistique compliquent les efforts pour relancer les coopérations transfrontalières. Pourtant, M. Moon a invité les dirigeants des plus grands conglomérats du Sud, au premier rang desquels l'héritier de l'empire Samsung Lee Jae-yong et les patrons de SK et LG, à l'accompagner à Pyongyang.

«Il envoie ainsi au Nord le message selon lequel son intérêt est de boucler rapidement la dénucléarisation, de conclure les négociations avec les Etats-Unis afin que la Corée du Sud déploie toute la gamme de sa coopération économique», a déclaré M. Go. **R. C.**



Points chauds

Électorat

Par Fouzia Mahmoudi

Dans quelques jours paraîtra un livre écrit par l'ancien numéro deux du Rassemblement national, un ouvrage qui, l'on s'en doute, recèlera son lot de révélations peu avantageuses concernant son ancien mouvement. Par ailleurs, la justice française a saisi depuis quelques mois plus de 2 millions d'euros des caisses du mouvement frontiste, mettant le RN en difficulté. Pourtant, Marine Le Pen, présidente du parti d'extrême-droite, semble aujourd'hui plutôt optimiste. En effet, elle estime que «le RN a de beaux jours électoraux devant lui», misant sur les vents nationalistes porteurs en Europe, malgré les affaires judiciaires et un parti mal en point. L'éclaircie, pour un parti qui souffre aussi sur le plan financier, est venue jeudi 13 septembre d'un sondage Odoxa. Il met le Rassemblement national au coude-à-coude avec La République en marche (21,5% pour LREM contre 21% pour le RN) aux élections européennes de mai prochain. De quoi réjouir le député Louis Aliot, cité pour conduire la liste RN comme l'euro-député Nicolas Bay ou l'essayiste Hervé Juvin : l'étude d'opinion «démontre que nous sommes toujours là, toujours dans les mêmes proportions qu'au premier tour de la présidentielle, où Marine Le Pen avait récolté 21,3% des voix». Pour le sociologue Sylvain Crépon, «la situation du RN d'un point de vue électoral n'est pas si catastrophique compte tenu de tous les boulets qu'il traîne». Il rappelle qu'en 2002, Jean-Marie Le Pen parvient au second tour après une scission qui avait vu Bruno Mégret emporter avec lui «la moitié de l'appareil». Sylvain Crépon note aussi que l'affaire des emplois fictifs au Parlement européen, pour laquelle Marine Le Pen est à nouveau convoquée par les juges en octobre, ne découvrira pas forcément les électeurs, parce qu'elle «ne relève pas de l'enrichissement personnel comme (l'affaire) Pénélope Fillon», qui avait largement contribué à la défaite à la présidentielle du candidat LR François Fillon. Cette affaire complique cependant les finances du parti, déjà très endetté. Les juges ont ordonné fin juin la saisie de 2 millions d'euros d'aide publique due au RN, craignant que le parti n'utilise cet argent pour rembourser ses dettes au lieu de payer d'éventuels dommages. Le préjudice approche les 7 millions d'euros. Le RN risque en outre un nouveau procès sur le financement de ses campagnes en 2014 et 2015. «Ce sont des persécutions dignes d'un régime totalitaire», cingle un proche de la finaliste de la présidentielle 2017. Bien qu'à court d'argent, le RN imprimera ses affiches de rentrée montrant Marine Le Pen à côté de son allié italien devenu ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini. Promue en quelque sorte première rivale par Emmanuel Macron, quand le président a revendiqué le rôle de premier opposant aux «nationalistes», Marine Le Pen fera surtout campagne contre l'immigration, dénominateur commun de ses amis en Europe. Reste à savoir si au-delà des sondages l'électorat français est prêt à faire confiance une fois encore au parti d'extrême droite et plus particulièrement à sa présidente qui avait, après le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, perdu beaucoup d'électeurs déçus et même effrayés par sa prestation catastrophique.

F. M.

Irak

Le bloc proche de l'Iran emporte la bataille du Parlement

Le Parlement irakien a élu samedi à sa direction les candidats soutenus par le bloc proche de l'Iran, préfigurant la formation du prochain gouvernement par les anciens combattants anti-jihadistes proches de Téhéran et le populiste chiite Moqtada Sadr. Neuf mois après l'annonce de la «victoire» sur le groupe jihadiste État islamique (EI) et sur fond de crise sociale et sanitaire, ces élections constituent le premier pas vers un nouveau cabinet après une paralysie politique de plus de quatre mois.

Les députés élus en mai ont porté à la présidence de la chambre le sunnite Mohammed al-Halboussi, soutenu par le bloc pro-Iran, dominée par l'Alliance

de la Conquête de Hadi al-Ameri. Ils lui ont choisi comme premier adjoint Hassan Karim, l'ancien maire d'arrondissement de Sadr City, bastion de Moqtada Sadr à Bagdad. L'émissaire iranien «Qassem Soleimani a réussi à unifier les forces chiites et à obtenir des postes aux sunnites qui l'ont suivi», affirme à l'AFP le politologue irakien Hicham al-Hachémi. Pour la première fois depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, les chiites s'étaient présentés divisés au scrutin législatif de mai. De son côté l'émissaire américain Brett McGurk a «échoué à diviser les chiites, n'est pas parvenu à tenir ses promesses de postes aux sunnites qui s'étaient ralliés aux

Etats-Unis et n'a pas été en mesure de faire peur aux sunnites qui ont choisi le camp irakien», poursuit M. Hachémi. «L'Iran a déjà marqué deux points, tandis que les Etats-Unis en ont perdu trois», résume-t-il. M. Halboussi – élu à 37 ans plus jeune président du Parlement en Irak – a obtenu 169 voix sur 298 votes exprimés, tandis que l'ex-ministre de la Défense, Khaled al-Obeidi, candidat du Premier ministre sortant Haider al-Abadi, n'en a récolté que 89. M. Abadi était un temps pressenti pour conserver son poste après son alliance avec Moqtada Sadr, vainqueur des législatives sur un programme anti-corruption commun avec les communistes.



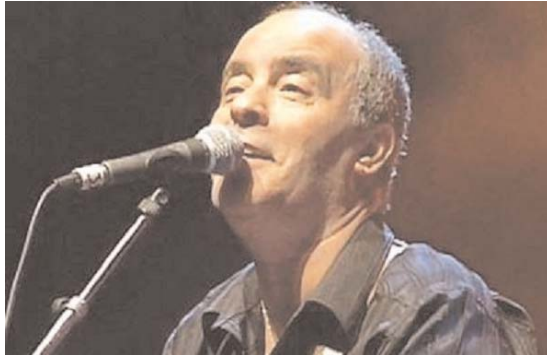
Décès d'une grande figure de la musique algérienne

L'hommage des artistes et des hommes de culture à Djamel Allam

■ Artistes, personnalités culturelles et politiques ont salué la mémoire et le parcours du chanteur et compositeur Djamel Allam, décédé samedi dans un hôpital parisien à l'âge de 71 ans, après un long combat contre la maladie, déplorant la perte d'une grande figure de la musique algérienne moderne.

Par Adéla S.

Dans un message de condoléances, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a regretté la «perte d'un des maîtres de la chanson kabyle» et un «grand artiste» qui a marqué de son empreinte la musique algérienne à laquelle il aura légué un riche répertoire. «Djamel Allam reste un des piliers de la musique kabyle et un artiste multidisciplinaire qui, en fin connaisseur de plusieurs genres musicaux, a toujours représenté son pays à l'étranger», a attesté le ministre. Le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), Sami Bencheikh El Hocine, a qualifié de «terrible» la disparition de Djamel Allam. Avec sa disparition, a-t-il déploré, «c'est un pan de la musique algérienne d'expression kabyle qui s'effondre et un de ses ambassadeurs qui vient de s'éteindre». L'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoui, a exprimé sa «profonde sympathie» aux proches du défunt et à la



famille artistique, rappelant qu'il avait rendu visite en avril dernier à Djamel Allam qui recevait en France des soins contre un cancer. Le chanteur Yacine Zouaoui, compagnon de route et ami du défunt, garde de l'artiste le souvenir d'un homme «badin» et «généreux» et un artiste dévoué pour l'art malgré de sérieux problèmes de santé. Lotfi Attar, pionnier du célèbre groupe Raina Raï qui avait brillé durant les années 1980 et 1990, a regretté,

lui aussi, la disparition d'un «artiste d'une grande culture» qui a beaucoup donné à l'Algérie. Le journaliste et écrivain Arezki Metref pleure, dans un message de condoléances posté sur Facebook, la perte d'une «voix empreinte de bonheur». Pour sa part, l'écrivain et journaliste Nadjib Stambouli a écrit sur son compte Facebook que «Djamel Allam était un boute-en-train dans la vie de tous les jours comme sur scène», soulignant que l'artis-

te était un «défricheur de tons et de sons nouveaux». Le romancier et ancien ministre de la Communication, Hamid Grine, a exprimé dans un tweet sa tristesse suite au décès de Djamel dont il garde le souvenir d'un artiste au «grand cœur». Considéré comme un des ambassadeurs de la musique kabyle moderne, Djamel Allam a suivi ses premiers cours de musique au conservatoire de Béjaïa au lendemain de l'indépendance, avant d'intamer sa carrière en Algérie et à l'étranger. En 1967, alors qu'il était machiniste au théâtre du Gymnase à Paris, l'artiste a rencontré de grands noms de la chanson française à l'image de Brassens, Georges Moustaki, Léo Ferré et Bernard Lavilliers. Au début des années 1970, Djamel Allam sort son premier album «Mara-d'youghal» (Quand il reviendra), un de ses célèbres tubes qui sera largement plébiscité par les médias et le public. Suivront d'autres albums dont «Les rêves du vent» en 1978, «Si Slimane» en 1981 et «Salimo», sorti quatre ans plus tard. En 2001, Djamel Allam a associé le

compositeur Safi Boutella et édite un album intitulé «Gouraya», autre nom donné à sa ville natale, Béjaïa. Né en 1947, l'artiste s'est produit sur de nombreuses scènes en Europe et en Amérique, et reste, pour les mélomanes, celui qui a donné avec d'autres artistes comme Idir et Takfarinas, une large audience à la chanson kabyle moderne. Pour célébrer les 40 ans de carrière de Djamel Allam, l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) avait organisé, en novembre dernier à Béjaïa, un gala en hommage au chanteur qui était présent malgré de «sérieux» problèmes de santé. De grands noms de la chanson kabyle comme Boudjemâa Agraw et Brahim Tayeb ont déroulé à l'occasion une partie de son riche répertoire, en présence de l'artiste, icône de la musique algérienne. Dans le cinéma, Djamel Allam a réalisé «Banc public», un court métrage sorti en 2012 et a été distribué dans le long métrage «Mostefa Ben Boualaid» du réalisateur Ahmed Rachedi.

A. S./APS

Littérature

Parution de «Nulle autre voix», dernier roman de Maïssa Bey

Dans son dernier roman «Nulle autre voix» Maïssa Bey livre les échanges entre une écrivaine et une ancienne détenue, condamnée pour le meurtre de son mari, des correspondances qui explorent le psyché d'une anti-héroïne mise à nu par sa nouvelle condition de criminelle.

Ce roman de 202 pages, mettant en scène un face à face anxiogène entre une écrivaine à la conquête d'un nouveau champ d'écriture et de personnage hors du commun, et une ancienne détenue, menant une vie de réclusion chez elle après quinze ans de détention, a été publié récemment chez les éditions Barzak.

Oscillant entre le récit des échanges entre les deux femmes, racontés par l'ancienne détenue, et une dizaine de lettres écrites par la criminelle à l'écrivaine, ce roman nourrit au fil du

récit la curiosité du lecteur, et celle de l'écrivaine, envers cette femme hors du commun, qui a donné la mort et a vécu quinze ans en réclusion.

L'écrivaine, personnage à peine présent, ne sert qu'à susciter les confidences livrées au compte-gouttes d'une femme battue, humiliée et soumise qui a trouvé sa liberté et sa paix intérieure dans le crime et dans la détention.

Si les mots clés de ce roman, qui pousse le lecteur à anticiper les faits par curiosité, semblent être «femme, meurtre, prison, violence et silence», le récit tourne en réalité autour de la curiosité, les confidences, la confiance, la honte, le retour progressif à la vie ou encore l'amour et l'amitié, ou leurs absences.

L'auteure ne parle que très subtilement de ce crime violent, perçu comme un acte libérateur par son auteur qui n'a pas soufflé

mot pour se défendre, préférant se réfugier en prison à l'abri du regard de son entourage qui n'a jamais perçu sa détresse de femme humiliée, rabaisée, battue qui n'a jamais connu l'amour ni aucun plaisir de la vie.

Pour tenter de dresser le portrait de «la criminelle», les deux femmes évoquent souvent son enfance, sa relation avec sa mère, qui s'est débarrassée d'une «fille instruite mais au physique ingrat» en lui arrangeant un mariage précipité, et avec son père «pas assez présent dans sa vie».

Assurant son rôle d'anti-héroïne jusqu'au bout, les histoires de la criminelle restent anodines même quand le lecteur et l'écrivaine s'attendent à des «anecdotes croustillantes» sur la vie carcérale où elle s'est faite une place en écrivant des lettres et des documents administratifs pour ses codétenues dont elle

ne parle que de manière évasive, ou sur la nuit et les détails du meurtre dont elle ne parle que de son point de vue libérateur.

Au fil du récit une forme d'amitié très complexe et fragile, pleine de non-dits, s'installe entre les deux femmes, l'ancienne détenue revenue dans son appartement vivant isolée de tout, elle installe progressivement l'écrivaine au centre de sa vie et s'adonne à un jeu de manipulation pour la tenir en haleine.

Née en 1950, Maïssa Bey a signé son premier roman «Au commencement était la mer» en 1996 avant de sortir «Cette fille-là» en 2001 qui lui a valu son premier prix littéraire, s'en suivi une série de romans dont «Puisque mon cœur est mort» (Prix de l'Afrique Méditerranéenne 2010), «Hizya» (2015).

Elle est également l'auteure de recueils de nouvelles comme «Nouvelles d'Algérie» (1998) et

«Sous le jasmin la nuit» (2004) ainsi des pièces de théâtre «On dirait qu'elle danse», «Chaque pas que fait le soleil» en plus de l'essai «L'une et l'autre».

Samia H. T.

AGEND'ART

Espace d'exposition de l'Agence communale des manifestations culturelles et artistiques d'Oran

Jusqu'au 25 septembre :

Exposition de peinture de l'artiste Chérif Belzina.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Jusqu'au 27 septembre :

Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Toudji.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)

Jusqu'au 27 septembre :

Exposition collective de peinture.

Palais des raïs d'Alger

(Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 20 septembre :

Exposition de photos de la photographe Amel Dekar, intitulée «Fameuse, femme artiste»

(Hasna Beharhia, Souad Asli, Lila Borsali...)

Al Marhoon Gallery (Cité 574 logements Saïd-Hamdine, Alger)

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «The Gold Sellers» séries 2018, de Sabrina Belouaâr.

El Eulma

90 participants au stage de formation aux arts dramatiques

Plus de 90 participants de plusieurs wilayas du pays prennent part au stage de formation aux arts dramatiques de 5^e degré, ouvert au théâtre régional d'El Eulma (Sétif) du 15 au 19 septembre courant, a indiqué le directeur du stage, Bilal Kerach.

Présidé par Lamari Kaouane, homme de théâtre, le stage est organisé sous l'égide du minis-

tère de la Culture par la coopérative culturelle «Anis», avec le concours du théâtre régional d'El Eulma, l'Office des établissements de jeunes et la maison de la culture, selon la même source.

Les participants recevront, cinq jours durant, des cours théoriques et pratiques sur les thèmes de l'écriture dramatique, la scénographie, l'art du comédien et la chorégraphie, animés

par des spécialistes.

Ils assisteront durant les après-midi à des spectacles professionnels pour les rapprocher davantage des arts de la scène, est-il indiqué.

Parmi les spectacles programmés au cours du stage figurent «Azf El malaïka» de la compagnie culturelle «l'Blissama», le monodrame «Sawad El Ameï» de l'artiste Rym Takchout, le mono-

logue «Fi Wahd Lebled» de l'humoriste Mourad Saouli et «Likaa El Abriyaâ» de la compagnie «Sarh El Fen» de Blida.

La formation académique offerte aux jeunes participants durant le stage a pour objectif de promouvoir la pratique théâtrale et redonner au père des arts la place qui lui revient, assure Bilal Kerach.

Ghani Y.



Ligue 1 Mobilis (6^e journée)

Le NAHD leader provisoire

LE NA HUSSEIN DEY, bien que réduit à dix à partir de la 32^e minute lors de son déplacement chez le MO Béjaïa, samedi soir pour le compte de la 6^e journée, a réussi à s'imposer (1-2) au stade de l'Unité Maghrébine, s'emparant par la même occasion de la première place au classement général. En effet, malgré l'expulsion du défenseur Abdelghani Khiaït à la demi-heure de jeu, Walid Allati a réussi à marquer deux buts aux 56^e et 64^e, respectivement sur coup franc direct et d'un tir vicieux, placé entre les jambes du gardien béjaoui, permettant ainsi son équipe de porter son capital-points à 11 unités. Côté MOB, c'est Amokrane qui a sauvé l'honneur à l'ultime minute du temps réglementaire, mais c'était trop tard pour espérer mieux dans ce match qui se termine donc par une défaite des Crabes, désormais relégués à la 7^e place du classement général, qu'ils partagent ex aequo avec le MC Alger, avec huit points pour chaque club. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad s'était également fait surprendre à domicile par l'Olympique de Médéa, sur un but unique, signé du capitaine Toufik Addadi, dont le tir des 25 mètres n'avait laissé aucune chance au portier algérois. Un précieux succès pour l'OM, qui se hisse provisoirement à la 10^e place avec 7 points, au moment où le Chabab reste lanterne rouge, avec seulement deux unités au compteur. En début de soirée, le MC Oran a connu un incroyable scénario au stade Omar-Hamadi de Bologhine, où il a commencé par mener (0-2), grâce à Zineddine Mekkaoui (19^e) et Zakaria Mansouri (sp 22^e) avant de se faire renverser par l'équipe locale (3-2). Les Pacistes sont en effet revenus de très loin, grâce notamment à leur buteur-maison Zakaria Naïdji, auteur d'un doublé aux 50^e et 69^e, alors que le troisième but a été inscrit par Bouzok, qui avait transformé un penalty pile à l'heure de jeu. Un précieux suc-

cès pour les Jaune et Bleu, qui se hissent à la troisième place du classement général avec neuf points, au moment où le MCO reste scotché à la 12^e place qu'il occupe seul, avec seulement cinq unités au compteur. Les débats de cette 6^e journée se sont prolongés tard dans la soirée, avec le déroulement du match JS Saoura - CA Bordj Bou Arréridj, ayant tourné finalement à l'avantage des visiteurs qui ont réussi le hold-up parfait, en marquant par El Mouden contre le cours du jeu, à la 90'+2. L'attaquant braïdji a en effet profité d'une erreur au sein de la défense locale pour trouver le chemin des filets et procurer ainsi un gros bol d'air à son équipe, qui grâce à ce précieux succès en déplacement se hisse à la 12^e place du classement général avec 6 points, au moment où la JSS reste scotchée à la 10^e place, qu'elle partage désormais avec l'Olympique de Médéa, avec 7 unités pour chaque club. A noter le long arrêt de jeu ayant suivi le but d'El Mouden, car les supporters Bécharois ont très mal digéré la tournure défavorable qu'a pris cette rencontre et leur réaction a obligé le directeur de jeu à suspendre le match, avant de se résoudre à siffler la fin. Vendredi, en ouverture de cette 6^e journée, l'AS Ain M'illa s'était neutralisée à domicile avec le CS Constantine (0-0), malgré un nombre important d'occasions franches de part et d'autre. Le score vierge ne reflète pas, en effet, la vraie physionomie de ce derby de l'Est, marqué entre autres par un tir sur la barre transversale en faveur de l'ASAM, alors que le champion d'Algérie en titre, le CSC, s'est vu refuser un but en deuxième mi-temps pour une position de hors jeu. Une maigre récolte, puisque l'ASAM et CSC n'ont pris qu'un point chacun, mais ce résultat leur permet tout de même de rejoindre provisoirement l'USM Alger et la JS Kabylie à la deuxième place du classement général, avec neuf points pour chaque club.

Rugby Africa Regional Sevens

L'EN rejoint le dernier carré

LA SÉLECTION algérienne de Rugby à 7 s'est qualifiée pour les demi-finales du Tournoi «Rugby Africa Regional Sevens» samedi à Abidjan (Côte d'Ivoire) en remportant deux victoires contre une défaite lors de la phase de poules. L'équipe algérienne qui participe pour la première fois à un tournoi africain à 7 a battu successivement le Bénin 17-7 et le Niger 15-0 avant de s'incliner devant le Nigeria sur le score de 10 à 0 lors du troisième match. Les rugbyemen algériens terminent à la deuxième place du groupe B, dominé par le Nigeria, auteur de trois victoires en autant de rencontres. En demi-finale, l'Algérie affrontera la Côte d'Ivoire (pays hôte) qui a remporté ses trois matchs de la phase de poules. Une mission difficile pour les hommes de Boris Bouhraoua qui ambitionnent d'accéder aux qualifica-

tions pour les JO 2020 à Tokyo.

ESS-DRBT aujourd'hui à 19h
L'Aigle Noir pour reprendre son fauteuil de leader

■ L'Entente de Sétif reçoit ce soir à 19h le DRB Tadjenant pour le compte d'un match décalé de la sixième journée de la Ligue 1 Mobilis, après avoir disputé le match aller des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique face au Widad de Casablanca.

Par Mahfoud M.

Les Noir et Blanc qui ont pris une option, quoique minime, pour la qualification au dernier carré de la plus prestigieuse des compétitions africaines, se concentreront à présent sur le championnat avec la réception des Tadjenantis et fera tout leur possible pour prendre les trois points du succès afin de reprendre leur bien. Les poulains du Marocain Taouessi n'ont pas droit à l'erreur, d'autant plus que le match se déroule chez eux et devant leurs fans. Ils devraient retenir la leçon du match face au CRB qu'ils avaient disputé à domicile, et où ils avaient trouvé beaucoup de difficultés à l'emporter, vu qu'ils sont revenus en fin de partie alors qu'ils étaient menés au score. Les gars des Hauts-Plateaux savent ce qui les attend lors de cette empoignée et se doivent d'être prêts à relever le défi au cours de ce match très important pour eux, surtout qu'ils doivent conforter leur confiance avant de disputer le match retour face au WAC pour la ligue des champions d'Afrique. Le DRB Tadjenant, de son côté, se rendra à Sétif avec la ferme intention de revenir au moins avec le point du nul pour se refaire une santé, après la série noire qui le place au bas du classement de la Ligue 1. Les gars de Tadjenant sont conscients du fait



Les Sétifiens veulent reprendre leur «bien»

que leur mission ne sera pas de tout repos, mais savent aussi qu'ils doivent se donner à fond pour s'en sortir et éviter la défaite qui les enfoncerait encore plus. Les Bleu et Blanc joueront à fond surtout qu'ils seront transcendés

avec la venue de leur nouvel entraîneur Bouhellal qui débute sur le banc du DRBT à partir de ce match, et aura comme mission de sauver l'équipe de la relégation.

M. M.

Résultats partiels et classement provisoire :	
Vendredi, 14 septembre :	
AS Ain M'illa - CSC	0-0
Samedi, 15 septembre :	
CRB - OM	0-1
MOB - NAHD	1-2
PAC - MCO	3-2
JSS - CABBA	0-1

	PTS	J
1). NA Hussein Dey	11	6
2). ES Sétif	10	5
3). USM Alger	9	4
-). JS Kabylie	9	5
-). AS Ain M'illa	9	6
-). CS Constantine	9	6
-). Paradou AC	9	6
8). MO Béjaïa	8	5
-). MC Alger	8	5
10). JS Saoura	7	6
-). O. Médéa	7	6
12). CABB Arréridj	6	6
13). MC Oran	5	6
14). USM Bel-Abbès	3	5
-). DRB Tadjenant	3	5
16). CR Belouizdad	2	6

Union maghrébine de natation

Hakim Boughadou nouveau président

Le président de la Fédération algérienne de natation (FAN) Hakim Boughadou a été élu à la tête de l'Union maghrébine de la discipline, à l'issue d'une réunion des membres de cette instance, tenue en marge de la 13^e édition des Championnats d'Afrique organisée à Alger du 10 au 16 septembre. L'Union maghrébine de natation organisera ainsi sa première compétition en avril 2019 à Alger, avec la tenue de la première édition du championnat de natation et de water-polo. «Je rends hommage aux présidents des Fédérations membres de l'Union maghrébine pour leur professionnalisme et pour la confiance qu'ils ont placée en

moi. Nous nous sommes mis d'accord pour tenir, en avril prochain à Alger, la première double-compétition de notre instance, à savoir le Championnat de la Zone 1 de la Confédération africaine de natation, et le Championnat maghrébin de natation des -16 et -18 ans, et de water-polo pour la catégorie des -18 ans», a indiqué Hakim Boughadou à l'APS. Le président de la Fédération algérienne compte, avec le concours des autres membres de l'Union maghrébine, donner une nouvelle impulsion à cette instance régionale qui enregistre l'adhésion de l'Egypte en sa qualité de membre de la Zone 1 (Nord

Afrique) de la Confédération africaine de natation qui est composée de quatre zones. «En fait, nous avons donné un nouveau cachet à l'Union maghrébine dont les activités étaient gelées depuis 15 années, et ce, en l'incorporant au sein de la Zone 1 de la Confédération africaine», a expliqué M. Boughadou. Evoquant le déroulement des championnats d'Afrique qui se tiennent à Alger et l'absence à ce rendez-vous du trio algérien : Oussama Sahnoun et Jaouad Syoud (blessés) et Nazim Belkhouja (problèmes familiaux), Hakim Boughadou a fait savoir que son instance a invité ces trois nageurs à «assister à la compétition et soutenir leurs

coéquipiers, mais en vain jusqu'à présent», ajoutant qu'«à l'issue de cette compétition, la Fédération prendra les mesures qui s'imposent». Concernant le chef de file de la natation algérienne, Oussama Sahnoun, le président de l'instance algérienne a déploré l'absence d'encouragements de la part de ce nageur envers ses coéquipiers, ne serait-ce que par le biais d'un message électronique (...). «Certes, son absence est justifiée et je ne doute point de son patriotisme. Toutefois, son dossier médical sera examiné par notre commission médicale, et ce, conformément aux prérogatives de notre instance».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mascara

Générale de la pièce «Houlm El Ahrar»

LA NOUVELLE pièce du théâtre régional de Mascara «Houlm El Ahrar» (Rêve des hommes libres), produite par l'association culturelle locale «El Moubayaa» a été présentée samedi soir à la maison de la culture «Abiras Ennaciri» du chef-lieu de wilaya. Ecrite par Omar Lekam et mise en scène par Ahmed Seghiri, la pièce traite de la mobilisation obligatoire des Algériens par l'armée coloniale française pour participer à la 2^e Guerre mondiale. Les faits de cette pièce, d'une durée de 52 minutes, se déroulent dans un salon de coiffure, géré par un intellectuel et nationaliste. Celui-ci n'hésite pas à aborder avec ses clients des sujets d'actualité comme les exactions de l'armée française, le combat nationaliste et la nécessité de la lutte pour arracher l'indépendance nationale. Cette pièce, produite avec la collaboration du TR Mascara

qui a pris en charge les frais de la scénographie, le décor et les costumes, sera présentée, dès la semaine prochaine, dans diverses communes de la wilaya. Par ailleurs, le même établissement théâtral a lancé la production d'une autre pièce «Hanine» (Nostalgie) du dramaturge Hocine Mokhtar et mise en scène par Mohamed Friméhi. Elle sera prête au mois d'octobre prochain. Le texte de la pièce «Hanine» est le résultat de la session de formation «créativité en écriture dramatique», organisée par le TR de Mascara en 2017 avec la participation de 22 auteurs amateurs. Cette session a permis d'écrire 5 textes dont un adapté en pièce, «Assif Len Atadhir» (Désolé, je ne demanderai pas pardon). Cette pièce a représenté, en 2017, le TR de Mascara au dernier Festival national du théâtre professionnel d'Alger, rappelle-t-on. (APS)

Lutte antiterroriste

Découverte d'une cache d'armes à In Guezzam

UNE CACHE d'armes a été découverte samedi lors d'une patrouille, par un détachement de l'Armée nationale populaire, près de la bande frontalière, à In Guezzam, indique hier le ministère de la Défense nationale, dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à In Guezzam, un détachement de l'Armée nationale populaire, a découvert, le 15 septembre 2018, une cache contenant un fusil semi-automatique de type Simonov et un fusil à répétition», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, 22 contrebandiers et saisi un camion, 4 véhicules tout-terrain, 9 tonnes de denrées alimentaires, 2 000

litres de carburant, 5 détecteurs de métaux, 5 groupes électrogènes et 9 marteaux piqueurs».

Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé à Oran et Oum El-Bouaghi, deux narcotrafiquants en possession de 3,4 kilogrammes de kif traité et 1 200 comprimés psychotropes», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 4 armes à feu de confection artisanale, 1 900 cartouches et plus de 3 kilogrammes de poudre noire détenus par cinq individus, à Khenchela et Oum El-Bouaghi». D'autre part, des gardes-côtes «ont déjoué à Oran et El-Kala, des tentatives d'émigration clandestine de 73 personnes, à bord d'embarcations de construction artisanale», rapporte le communiqué.

M. L.

Arts et culture

Concours de la meilleure poésie dans sa 16^e édition

EN L'HONNEUR de la plume et de la littérature, un concours de la meilleure poésie est relancé à nouveau cette année en sa 16^e édition par l'établissement Arts et culture, et ce, jusqu'au 30 du mois en cours, dans l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri.

Cette compétition est ouverte aux poètes confirmés en Algérie afin de leur créer un espace d'expression, et à toute personne douée en écriture de poésie dans le but de les encourager à continuer dans ce domaine. Le plus important est que la participation doit être originale et créative en utilisant toutes les langues parlées en Algérie, telles que l'arabe classique et dialectal, le tamazight et

le français. Les œuvres des candidats doivent être exclusives (non publiées déjà), traitant de sujets variés selon le choix subjectif du participant.

Il est important de savoir que les candidats doivent présenter une œuvre composée de trois poèmes, avec 5 copies en papier de chaque poème en particulier et une copie électronique gravée sur CD rom. Notons que les lauréats des éditions précédentes ne sont autorisés à participer qu'après 3 ans et il n'est pas possible pour ceux qui ont gagné trois fois le même concours de participer une nouvelle fois. Les œuvres des candidats seront soumises à un jury composé d'hommes de lettres et de poètes et les

résultats seront connus et diffusés dans les différents médias nationaux.

Toute personne souhaitant participer à ce concours national doit adresser les poèmes avec une fiche technique, les coordonnées nécessaires, une copie de la pièce d'identité, à l'adresse de l'établissement Arts et culture, Bibliothèque multimédia de jeunesse 38-40 rue Didouche Mourad.

Ce genre de compétition littéraire renforce le rôle des poètes dans l'expression collective, en considérant le mot comme une attitude et une moralité et permet un transfert de connaissances et du patrimoine culturel humain.

Faten G.

Le chanteur Djamel Allam s'en va



Djalou@hotmail.com

Aguouillal (El-Adjiba)

Des citoyens bloquent un projet d'électricité pour réclamer de l'eau potable

■ Des dizaines de citoyens du village Aguouillal relevant de la commune d'El-Adjiba (Est de Bouira) continuaient hier de bloquer des travaux de réalisation d'une ligne électrique de haute tension traversant leur localité et ce, pour réclamer la rénovation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) ainsi que l'aménagement de l'unique source d'approvisionnement située à Ifri.

Par Safy T.

Depuis jeudi dernier, les citoyens d'Aguouillal empêchent les travailleurs de la Sonelgaz de poursuivre des travaux de réalisation de cette ligne en guise de protestation contre un «manque criard» en matière d'eau potable, né de la vétusté de l'ancien réseau et de la conduite principale d'AEP. «Ce réseau a été réalisé en 1980 et aucune opération de rénovation n'a été effectuée à ce jour. Toute la conduite principale est vétuste. Vous pouvez même constater des fuites d'eau. Nous avons procédé au blocage de ce projet pour faire entendre notre voix aux responsables concernés qui doivent intervenir le plus rapidement possible pour trouver des solutions à ce problème d'eau potable», se sont plaints les citoyens à l'APS. Jeudi dernier,

le chef de la daïra de Bechloul, Meziane Ait Ali, avait reçu des représentants du village Aguouillal pour trouver un terrain d'entente afin de permettre surtout la relance des travaux de réalisation de la ligne électrique de haute tension, actuellement bloqués. Il a promis de dépêcher

une commission sur les lieux pour effectuer une enquête sur cette question et établir un rapport final avant de poursuivre les travaux de rénovation de la conduite ainsi que ceux du réseau d'AEP.

S. T./APS

Suite aux crues de l'Oued Sadess à Timgad

Une personne sauvée et une autre portée disparue

UNE PERSONNE a été sauvée tandis qu'une autre est portée disparue suite aux crues de l'Oued Sadess dans la commune de Timgad (Batna) conséquemment aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région samedi après-midi, a indiqué hier le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le capitaine

Abdelmalek Bouafia. Les services de la Protection civile ont mobilisé depuis samedi soir sept plongeurs assistés par leur collègues de M'sila, Sétif et Biskra pour rechercher le conducteur d'un bulldozer emporté par les flots qui avaient renversé son engin, a précisé la même source. Supervisées par le directeur de wilaya du secteur, les recherches du disparu dont l'identité n'a pas été déterminée se poursuivent le long de l'oued dont le lit rejoint au bout de quatre kilomètres le barrage de Koudiet Lemdouar, a précisé la même source qui a ajouté qu'une personne âgée de 41 ans, emportée par les crues avec sa voiture, a pu être secourue et évacuée vers la polyclinique de Timgad. Les sapeurs-pompiers sont également intervenus dans la nuit de samedi à dimanche au lieu-dit Taklilet dans la commune de Lazrou pour secourir une famille de cinq membres encerclés par les flots ainsi que quatre vaches et 30 ovins, a souligné le capitaine Bouafia.

G. H.